

26/11/2020

avicca

Table-ronde sur l'adresse



Créée en 1937, l'association compte aujourd'hui près de 4 000 membres qui exercent, dans l'ensemble des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, toute la palette des métiers d'ingénieur.

Conseillers proches des élus, au contact direct avec la population, les ingénieurs territoriaux manageurs, concepteurs et gestionnaires des équipements et des services publics sont au service des collectivités territoriales dans un esprit de dialogue et de synthèse.

La capacité d'analyse et de proposition de l'association est confortée par un travail en réseau à travers **20 groupes de travail thématiques**. Ces groupes sont ouverts aux autres associations territoriales et aux partenaires de l'association.

Les enjeux à disposer de données voies et adresses de qualité sont largement identifiés :

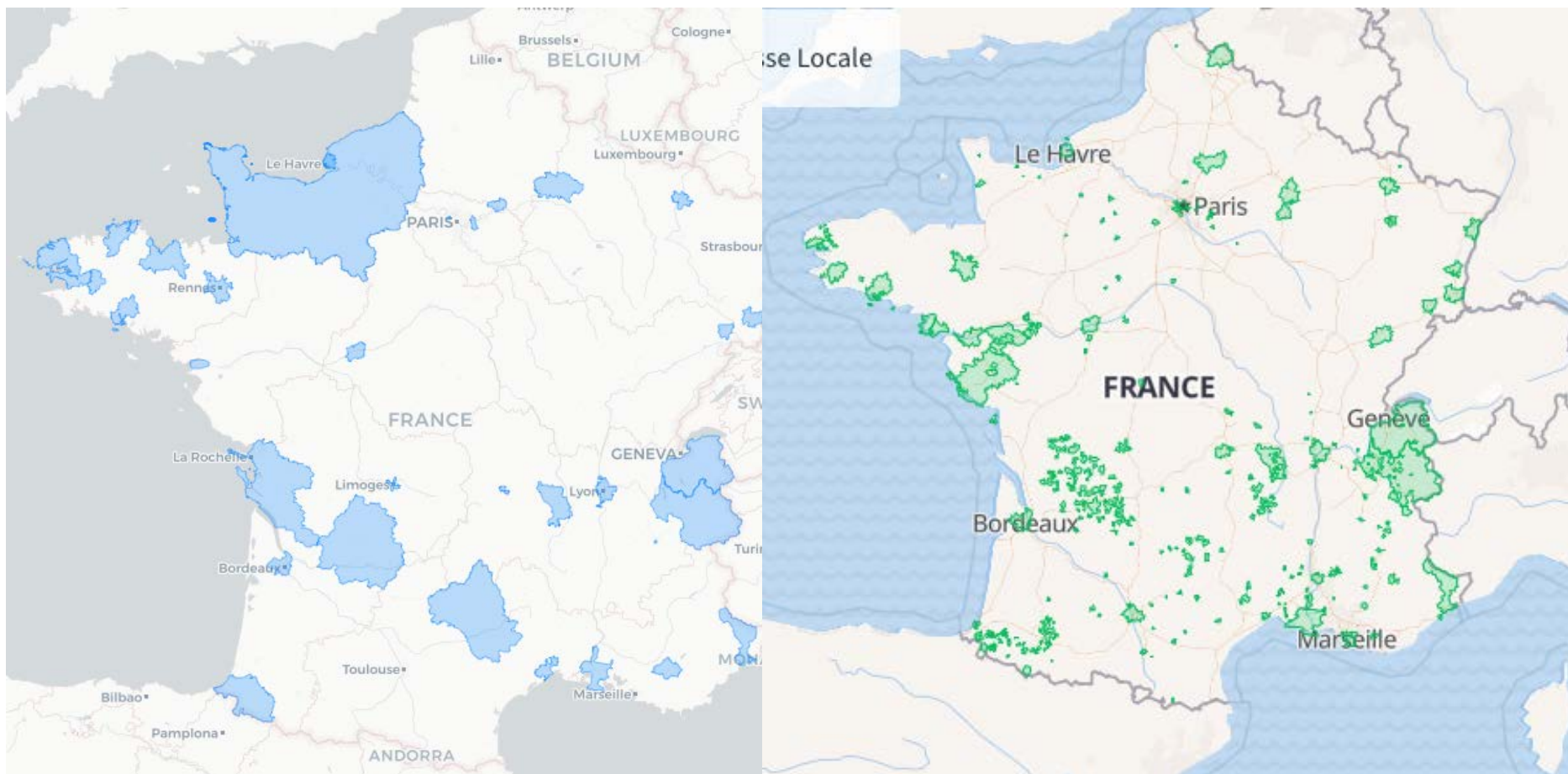
- rapidité d'intervention des services de secours
- délivrance du courrier postal et des colis
- fourniture de services par la bonne identification du point de livraison : gaz, électricité, fibre optique

L'adresse est une ressource locale. Il ne peut en être autrement.

La Base Adresse Nationale ?

« Je ne dirais pas que c'est un échec mais ça n'a pas marché »

Les collectivités s'organisent



Les travaux continuent

Évolution du format BAL v 1.2 :

- Fusion de communes
- Lieu-dit historique
- Parcelles cadastrales

Lancer le chantier de l'identifiant unique :

- Rendez-vous en janvier 2021 ?

Le groupe AITF SIG Topo continue de dire depuis 2015 que :

- l'adressage est une compétence communale
compétence juridique et réglementaire car réalité terrain
- les collectivités locales s'organisent sur leurs territoires
notion de chef de file territorial + subsidiarité
- à défaut : un opérateur tiers peut contribuer des adresses non-officielles tout en encourageant les communes à se saisir du sujet
pragmatisme liés aux enjeux
- un fichier d'adresses national doit agréger des données mais doit permettre de distinguer sans ambiguïté une adresse officielle d'une autre adresse non officielle
défi de la qualité

Une initiative AITF – AFIGESE : faire évoluer et nettoyer la réglementation

Contribution dans le cadre de la concertation
sur la future loi « 3D : différenciation,
décentralisation, déconcentration »

Proposition de modernisation de la réglementation
concernant la dénomination des voies et l'adressage

Une collaboration AITF et AFIGESE



Une initiative AITF – AFIGESE : faire évoluer et nettoyer la réglementation

La mécanique :

- Future Loi 4D comme véhicule
- Proposition de modification de l'article L2213-28 du CGCT
- Abrogation du décret n° 94-1112

En synthèse :

- Dénomination et adressage obligatoire pour toutes les communes
- Adressage exhaustif
- Création de données numériques
- Publication en *open data* obligatoire
- Remontée vers un point d'accès national : <https://adresse.data.gouv.fr>
- Logique « Dites-le nous une fois »

Quelle pierre pouvez-vous apporter ?

Solliciter les communes pour qu'elles s'organisent et produisent des Bases Adresses Locales

**Penser au temps long de la maintenance au long cours
(organisation, moyens...)**

Base Adresse Locale

Réutilisateurs



Commune
EPCI
Syndicat





<https://aitf-sig-topo.github.io/voies-adresses/>